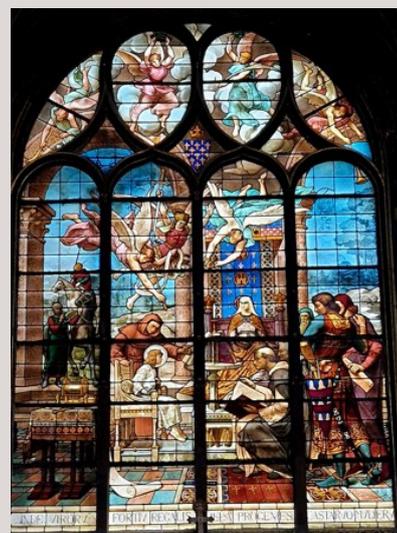
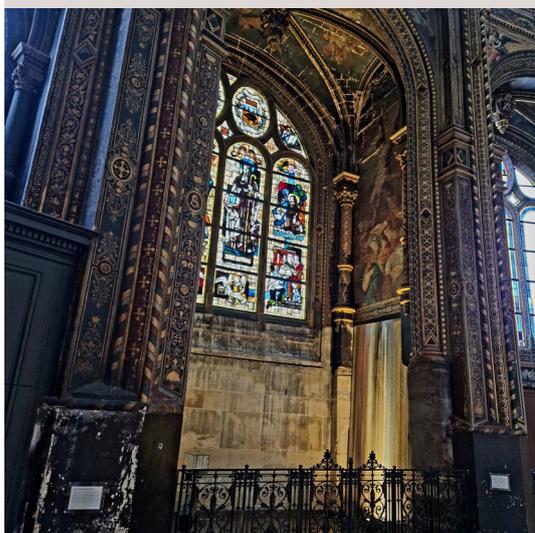


Budget participatif : Saint-Eustache présente 2 projets

Participez à ce vote !

- la restauration de trois chapelles (1 240 000 €)



- la rénovation de ses supports lumineux

(800 000 €)



Votez du 7 au 26 septembre 2023

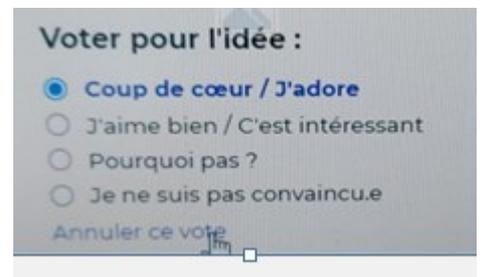


...avec un coup de cœur !



Le vote du budget participatif est un **vote par jugement majoritaire**.

Vous attribuez une appréciation à des projets.



Vous pouvez voter pour plusieurs projets. Il faut voter pour au moins 4 idées dans son arrondissement et au moins 4 idées dans tout Paris.

Tous les projets seront évalués ; on regardera le pourcentage qu'ils ont obtenu dans chacune des mentions. Pour chaque projet sera déterminée **la mention majoritaire**, c'est-à-dire la mention médiane à partir de laquelle 50% des votants ont attribué cette mention ou une meilleure mention.

Puis les projets seront classés selon leur mention majoritaire.

Comment voter

1) par internet :

—>, aller sur le site Décider pour Paris, page du budget participatif, puis faire une recherche : entrer Mot clé : *chapelle*- Puis filtrer par **thème** : *culture et patrimoine*, puis **lieu** : *Paris Centre*

En cas de difficulté, vous pouvez aussi prendre rendez-vous auprès de Louis ou Odile. Nous vous aiderons à voter avec votre smartphone.

2) en vous déplaçant :

a) **Équipement Berlioux**, 4 place de la Rotonde des Halles,

samedi 9 septembre : 11h-13h/14h-18h,

du lundi 11 septembre au vendredi 15 septembre : 17h-21h,

samedi 16 septembre : 11h-13h/14h-18h,

du lundi 18 au vendredi 22 septembre : 17h-21h, samedi 23 septembre 14h-18h

b) à la **MVAC, 5 bis rue du Louvre**, mardi et mercredi : 10h-18h30,

jeudi 13h30-19h00, vendredi 10h-18h30, samedi 10h-14h